



Psychiatre en centre de soins ambulatoires - H/F

Référence : SJD-2023-03065

- CDI
- SAINT-PRIEST

- ✓ Pôle : Hôpital Saint Jean de Dieu
- ✓ Service : Centre d'Accueil Psychothérapique de Crise et Centre de Soins Ambulatoire de Vénissieux
- ✓ Type de contrat : CDI
- ✓ Famille de Métier : Médical
- ✓ Date de dernière mise à jour : 11/12/2023
- ✓ Secteur : Pôle psychiatrie adulte G27
- ✓ Localisation : SAINT-PRIEST
- ✓ Niveau d'études : Bac +5 et plus
- ✓ Temps plein / Temps Partiel : Temps plein
- ✓ Métiers : Psychiatre

Présentation

Le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu, établissement de santé privé d'intérêt collectif spécialisé en psychiatrie, est le 2° centre hospitalier spécialisé du Rhône et 3° de la région. Il participe aux missions de service public pour les secteurs psychiatriques du sud du département et de Lyon 7. Il compte 328 lits et 79 structures extra hospitalières.

Vous rejoignez une communauté médicale et soignante engagée. Les 130 médecins et internes participent à la dynamique de l'établissement pour répondre aux besoins de soins de la population dans une perspective de rétablissement.

Quelles missions ?

Le Pôle sectoriel G27 correspond au Sud/Sud-Est du département du Rhône. Une équipe de 12 médecins se coordonne pour assurer les prises en charge des patients au sein de :

- 2 unités d'hospitalisation, qui accueillent tous types de pathologie avec une large proportion de patients souffrant de psychose, ou présentant des troubles graves de la personnalité sous les trois modes d'hospitalisation : HL, SPDT et SPDRE
- 1 CAPC (Centre d'Accueil Psychothérapique de crise)
- 1 hôpital de jour intra hospitalier ouvert 7 jours sur 7
- 3 CMP/CATTP (à Saint Symphorien d'Ozon, Saint Priest et Vénissieux)
- 1 CMP de première ligne de gériopsychiatrie
- 1 équipe mobile sectorielle
- 1 équipe PEP (premier épisode psychotique)

Le CAPC est un dispositif de prise en charge de la crise en ambulatoire dans un cadre temporel de 3 mois, s'appuyant sur des consultations en binôme, des prises en charge groupales et des soins institutionnels (soins à la journée 3 jours par semaine).

Le psychiatre réalise un travail clinique à visée contenante et élaborative dans le cadre de ces prises en charge de crise (crise psychique, conduites suicidaires, évolution de pathologies psychiatriques). Il travaille essentiellement sous forme d'entretiens en binômes, fil conducteur des prises en charge. Il participe également au travail clinique et institutionnel, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, de reprise des soins réalisés dans les autres espaces (groupaux et soins de jours).

Le CSA de Vénissieux est un CMP/CATTP pour une activité clinique de prise en charge individuelle de patients au plus long cours en articulation avec l'équipe pluridisciplinaire. Le psychiatre organise et coordonne le suivi des patients et leur parcours de soins. Pour ce faire, il travaille en lien avec les autres unités du pôle ainsi qu'avec les partenaires extérieurs.

Quelle formation / diplôme ?

- Doctorat en médecine et DES/CES de psychiatrie validé.
- Expérience du travail en milieu hospitalier avec une équipe pluriprofessionnelle.
- Permis B

Renseignements complémentaires :

Des formations au sein du pôle et un financement de diplômes complémentaires sont possibles.

CDI temps plein

De nombreux avantages : 18 RTT/an, crèche, mutuelle famille, tickets restaurant, CSE, participation transport ...

Possibilité de logement pour faciliter votre prise de poste.

Les deux unités sont situées dans le même bâtiment - 21 rue Jules Ferry à Vénissieux.